

## Éducation pour enfants de migrants

*Thaïlande - 5 de novembre de 2013*

Les Frères Maristes, avec d'autres congrégations, travaillent à donner des possibilités d'éducation aux enfants de migrants à Samut Sakhon, Thaïlande. Donner l'éducation aux enfants migrants birman est crucial car cela empêche ces enfants d'être engagés pour travailler dans l'industrie de la pêche.

L'industrie de la pêche est, de loin, la première à utiliser le travail des enfants dans la région de Samut Sakhon. C'est aussi le travail numéro un que choisissent les travailleurs car ils sont relativement à l'abri des arrestations par la police : on peut travailler sans document obligatoire et les enfants sont donc facilement acceptés dans l'industrie de la pêche. Les travailleurs migrants birman représentent jusqu'à 90% de la main d'œuvre migrante dans l'industrie de la pêche à Samut Sakhon. Les conditions de travail sont aléatoires. Les travailleurs sont exposés à des situations dangereuses, ils n'ont pas de garantie de durée, le paiement des salaires est régulièrement différé. Dans ce contexte, les enfants sont les plus exploités.

Dans ce contexte, il est essentiel d'empêcher l'exploitation des enfants dans l'industrie. Il y a trois centres qui travaillent en collaborant au soutien de différents groupes : Myanmar, Karen et Mon. Dans ces trois centres environ 370 enfants viennent étudier tous les jours. Les Frères Maristes travaillent dans le Centre Mariste pour les migrants avec 97 enfants.

Les activités suivantes sont prévues dans les centres :



1. Accès à l'éducation pour les enfants migrants âgés de 4 à 15 ans. (Cours de langue Thaï, birmane et anglaise, de mathématiques, d'arts, de sports et de compétences pratiques, de morale et d'éthique. Repas et collations gratuits pour les enfants. Activités liées aux soins personnels : bains, brossage des dents, coupe de cheveux et autres problèmes sanitaires. Visites à domicile pour les enfants);
2. Enseignement de la langue thaï aux travailleurs migrants, le dimanche ;
3. Promotion de la santé ;
4. Activités culturelles et traditionnelles locales pour les travailleurs migrants et pour leurs enfants.

Le 1er octobre, FMSI reçoit **F. Evaristus Kasambwe**, le quatrième membre du bureau de Genève. Il va travailler comme défenseur des droits de l'enfant. F. Evaristus vient du Malawi et il est membre de la Congrégation des Frères Mariste. Il appartient à la Province d'Afrique du Sud.

F. Evaristus a travaillé à l'éducation des jeunes dans un milieu laïc et religieux. Il a travaillé au Malawi comme professeur et directeur de collège pendant plusieurs années. Il a été élu Conseiller Provincial de la Province d'Afrique du Sud pour deux mandats consécutifs. Au cours de son mandat comme Conseiller Provincial, en 2006, F. Evaristus s'en est allé travailler en Haïti, au postulat mariste, pendant 9 mois. Il a aussi participé à la mission Ad Gentes, un programme des Frères Maristes, et il a exercé son apostolat au Canada, dans le New Brunswick.

FMSI va tirer profit des grandes compétences de F. Evaristus et de son expérience dans le domaine de l'éducation, sans parler de son expérience internationale et de sa connaissance du contexte social africain.

## Un nouveau bureau de FMSI en Amérique Latine

*Italie - 10 de octobre de 2013*

Une idée surgit au cours de formation de personnes de liaison de FMSI qui a eu lieu à Rome en mai 2012. Une première demande informelle est arrivée d'Alvaro Sepúlveda, frère mariste chilien et référent local de FMSI, qui a tout de suite gagné Analia Ruggeri, argentine, elle aussi personne de liaison de FMSI. Il y a eu des échanges et des clarifications, surtout après la visite dans leurs pays des frères de Genève, Manel Mendoza et Vicente Falchetto, en vue de mûrir l'idée... En mai 2013 la demande officielle de la part des supérieurs responsables des trois Unités administratives de l'Institut Mariste qui composent la « région » appelée « Cono sur » est arrivée : Province de Santa María de los Andes (Chili, Pérou, Bolivie), Province de Cruz del Sur (Argentine et Uruguay) et District du Paraguay. Le nouveau bureau régional s'appelle précisément « FMSI Cono Sur »

Les objectifs du nouveau bureau sont liés principalement à la mise en œuvre de stratégies pour la promotion des droits des enfants et de adolescents dans les pays du « Cono Sur », afin de pouvoir entamer un dialogue avec les institutions gouvernementales locales et avec les délégations des Nations Unies, FMSI ayant le « statut consulta-

tif spécial ECOSOC », c'est-à-dire la reconnaissance officielle de l'ONU. Cela signifie également l'accès à plein titre à des organismes déjà actifs dans les pays concernés et dans toute l'Amérique Latine : Foro Iberoamericano, Nino Sur (Mercosur), Redlamyc, BICE, Save The Children, Unicef et autres organismes, et, ensemble, avoir une répercussion plus efficace dans les politiques publiques au niveau national et régional.

Tout cela est parfaitement en harmonie avec la mission mariste qui, après le Chapitre Général de 2009, engage l'Institut dans la défense et la promotion de droits des enfants et des adolescents à tous les niveaux et pas seulement à travailler – comme cela a toujours été le cas depuis 200 ans – dans le domaine de l'éducation et de la solidarité, par le biais des écoles à proprement parler et autres centres d'assistance et promotion sociale des enfants.

La réponse de FMSI à la proposition reçue été positive dans la mesure où elle s'accordait parfaitement avec ce qui figure dans le statut de la Fondation sous le nom de « Bureaux régionaux ou nationaux ». Un document d'accord officiel a donc été préparé, et courant septembre il a été signé à



l'Hermitage (Lyon – France), au cours de la Conférence Générale de l'Institut Mariste, profitant de la présence des supérieurs des trois Unités Administratives du « Cono Sur », du Président de FMSI et des directeurs des bureaux de Rome et de Genève.

Il faut dire que nous ne parlons pas, en réalité, d'une nouvelle institution, mais plutôt de la formalisation de quelque chose qui existait déjà et qui était opérationnel. Dans chaque Unité Administrative du « Cono Sur », en effet, il y a un bureau de solidarité qui a œuvré non seulement au niveau de projets locaux, mais aussi dans la promotion des droits de l'enfance : il suffit de rappeler le rôle joué par la personne de liaison de FMSI, Alvaro Sepúlveda, dans la création de l'Observatoire national du Chili pour les droits de l'enfance, dont il a déjà été question sur ce site.

C'est à cause de cette continuité que le fonctionnement ordinaire de « FMSI Cono Sur » ne nécessite pas d'investissement particulier en personnels ou en espaces, même si un budget est prévu et mis à la disposition des intéressés, en plus d'une contribution de départ de FMSI. Reste à définir le nom du coordinateur du nouveau bureau et le siège, ce qui sera précisé avant la fin octobre 2013.- La personne choisie bénéficiera d'une période de formation spécifique à Genève et à Rome, pour une plus grande familiarité avec les procédures internes de la Fondation. ■



## Pakistan : premières aides aux victimes de l'attentat à Peshawar

**Pakistan - 12 de octobre de 2013**

FMSI vient d'envoyer les premières aides en faveur des victimes de l'attentat suicide survenu dimanche 22 septembre dans l'église chrétienne anglicane de Khoati Bazaar, à Peshawar (Pakistan). L'argent a été envoyé aux Frères Maristes de la St. John Vianney's Boys' High School, qui habitent près du lieu du carnage et se sont immédiatement mis en œuvre pour porter secours à la communauté.

D'après ce que disent les frères, une première estimation de dégâts révèle que les familles directement touchées par les conséquences de l'attentat sont plus de 300 (il y a des morts et des blessés) ; il existe un besoin immédiat de

nourriture, d'assistance médicale, de prothèses. De plus, dans les jours prochains il faudra également un soutien scolaire pour les enfants qui sont

devenus orphelins suite à la tragédie.

Le Frères Maristes de Peshawar agissent de concert avec le curé P. Johny, qui a pris en main la situation immédiatement après l'événement, afin de coordonner les aides et assister les familles. Ils sont en train d'évaluer la possibilité de travailler à travers les agences locales pour avoir la certitude que les aides soient bien acheminées.

Pour avoir des informations plus détaillées et envoyer de l'aide aux victimes de l'attentat, veuillez contacter : [fmsi@fmsi-onlus.org](mailto:fmsi@fmsi-onlus.org)



Lisez le témoignage des Frères Maristes de Peshawar

## Dernier rappel pour les microprojets de FMSI

**Italie - 8 de octobre de 2013**

La dernière séance d'évaluation des demandes de financement des microprojets se tiendra pendant la semaine du 21 octobre. Contrairement à la pratique habituelle et à ce qui avait été annoncé précédemment, la séance de décembre n'aura pas lieu alors que celle de septembre a été reportée de quelques semaines. Ceux qui voudraient présenter des demandes de financement à FMSI ont jusqu'au 14 octobre 2013 pour le faire. Toute demande arrivée au-delà de cette date ne sera pas prise en considération pour 2014. Le programme des microprojets sert à faire de petites interventions en faveur

des enfants et des jeunes défavorisés, dans le domaine des droits de l'homme, de l'instruction, de la santé et du développement social, de préférence dans les pays en voie de développement où les Maristes sont présents. Le programme, né pour soutenir l'engagement des missions maristes dans le monde, est ouvert à tous les sujets qui partagent les objectifs de la Fondation, à condition qu'ils soient reliés au monde mariste en vertu d'un rapport de collaboration et de confiance mutuelle. Les projets visent à promouvoir les droits des enfants et à créer les conditions matérielles pour qu'ils puissent réellement

en jouir. Depuis le début de l'année jusqu'à ce jour, dans le domaine des microprojets, FMSI a approuvé 14 interventions dans 12 pays, et versé en tout 62.000 € environ.



## « Convention relative aux Droits de l'Enfant et Stratégies de suivi des Droits de l'Homme » est le thème de l'atelier de FMSI pour les Amériques

**Brésil - 17 de octobre de 2013**

La Fondation Mariste de Solidarité Internationale (FMSI) a organisé au Centre Mariste Marcellin Champagnat de Curitiba (Brésil) l'Atelier sur le suivi des Droits de l'Enfant et de l'Adolescent, dont l'animateur a été le F. Manel Mendoza. La réunion a eu lieu du 3 au 5 octobre et ses textes de référence principaux ont été la Convention relative aux Droits de l'Enfant et l'Examen Périodique Universel (EPU) de l'ONU, ce dernier étant considéré un important mécanisme de coopération basé sur un dialogue interactif entre chaque État examiné, les États-membres et les observateurs du Conseil des Droits de l'Homme, en vue du respect des droits humains dans chaque pays. Dix Provinces maristes et deux Districts ont participé à la rencontre, en plus des représentants de FMSI à Rome et à Genève.

Au cours de l'atelier on a présenté la méthodologie pour l'élaboration, la présentation et le suivi de l'Examen Périodique Universel (EPU), dans des thèmes relatifs aux droits des enfants et des adolescents. Les participants ont eu la possibilité d'échanger sur la méthodologie à mettre en œuvre en ce qui concerne ce mécanisme de suivi et d'expérimenter le processus d'élaboration des recommandations basées sur les directives du Comité des Droits de l'Homme de l'ONU.

Un point fort de la rencontre a été le partage entre les Provinces maristes des Amériques sur les actions de défense et de suivi des droits des enfants et des adolescentes. Parmi les sujets présentés :

L'Observatoire de l'enfance et de l'adolescence – Chili;

Le système de suivi des Droits de l'Enfant et de l'Adolescent basés sur des données CADÉ (2009 – 2013) – Brésil ;

Le Centre Maristes de Défense de l'Enfance – depuis 2009 (Réseau Mariste de Solidarité – PMBCS) – Brésil ;

Le programme 10 x enfance – Mexique ;

Le Groupe de Travail des Droits de l'Enfants de l'UMBRASIL – Brésil.

FMSI de son côté a exposé ses attentes quant à la personne de contact des Provinces, dont la mission est

d'établir un lien avec elle. Selon les échanges, la personne de contact peut être un puissant instrument à travers lequel FMSI, la Province ou le District peuvent travailler de concert afin de promouvoir les droits des enfants et des jeunes dans notre Institut, à tous les niveaux, et défendre ces droits auprès des gouvernements, des organisations non gouvernementales et autres institutions publiques.

Au cours de la rencontre les participants ont eu également la possibilité de mettre en pratique certaines actions telles que la réalisation de simulations de séances du Comité des Droits de l'Homme de l'ONU pour l'Examen Périodique Universel.

En harmonie avec les directives du XXI<sup>e</sup> Chapitre Général de l'Institut Mariste, la rencontre a été une occasion importante pour renforcer la mission mariste visant spécialement la défense des droits des gens les plus vulnérables, c'est-à-dire, « devenir experts dans la défense des droits des enfants et des jeunes, d'une manière courageuse et prophétique devant la société. Nous nous sentons poussés à aller à l'encontre des politiques sociales, économiques, culturelles et religieuses qui oppriment les enfants et les jeunes. » (XXI<sup>e</sup> Chapitre Général)

